# Fiche n°3 : Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Notions : asymétrie d’information

## Asymétrie d’information

|  |  |
| --- | --- |
| Caractériser | Situation d’échange dans laquelle les agents économiques ne disposent pas des mêmes informations. |
| Précisions / distinctions à faire | Préciser que les informations peuvent concerner ce qui est échangé et/ou les partenaires de l’échange.Distinguer des notions d’information parfaite et imparfaite. |
| Illustrer  | Être capable d’analyser le marché des voitures d’occasion ou le marché immobilier (location) ou le marché de l’assurance et des professionnels de santé. |
| Savoir utiliser | Montrer et expliquer pourquoi l’asymétrie d’information peut mener au rationnement voire à l’absence de marché.Être capable de reconnaître une situation d’asymétrie d’information et d’expliquer en quoi c’est une asymétrie d’information |

### Propositions d’activités

Etude d’un dossier documentaire factuel pour faire apparaître et analyser des situations d’asymétrie d’information.

#### Des publicités

Analyser les publicités et en questionner l’implicite pour reformuler ensuite progressivement de manière économique.







#### Etude de cas : la prise en charge des accidents dans le cadre de la pratique des sports d’hiver

Etudier la [motion soumise au conseil fédéral helvétique](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=19993090) sur les sanctions à imposer aux skieurs fautifs en 1999.

1. Quels faits relate Schmid Odilo pour justifier sa motion ?
2. Quels problèmes ces faits soulèvent-ils ?
3. Quelles sont les propositions contenues dans la motion ?
4. Quels sont les effets qu’il attend de la mise en œuvre de ces mesures ?

Ou

Etudier l’échange entre une députée et la secrétaire d’Etat chargée des sports en 2010.

[Transcription de l’échange](http://pnrs.ensosp.fr/Newsletter2/Juridique/Questions-Reponses-veille/Accidents-de-ski-statistiques) et [article 54 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité](http://www.google.com/url?q=http%3A%2F%2Fwww.legifrance.gouv.fr%2FaffichCodeArticle.do%3Bjsessionid%3D5E1FDC775AF30AC625DDCE5E9937FFC3.tpdila09v_3%3FcidTexte%3DLEGITEXT000006070633%26idArticle%3DLEGIARTI000006390538%26dateTexte%3D20150528%26categorieLien%253) cité dans l’échange.

1. Quels faits sont à l’origine de cette question au gouvernement ?
2. Quels problèmes ces faits soulèvent-ils ?
3. Quelles sont les réponses apportées par le gouvernement ?
4. Quelles sont les conséquences espérées de l’article 54 de la loi du 27 février 2002 ?

#### Etude des contrats d’assurance

Travailler sur le [comparatif des contrats d’assurance proposé par l’UFC-Que choisir](http://ufc-quechoisir-tours.org/actuassuranceski.html) :

1. Qui paie les frais liés aux secours portés aux skieurs hors-piste ? Montrez que la réponse est complexe.
2. Comment le ski hors piste est-il assuré ?
3. Quelle assurance choisir et selon quels critères ?